



## ARRÊTÉ PORTANT COMPOSITION DE LA SECTION DISCIPLINAIRE COMPÉTENTE À L'ÉGARD DES ÉTUDIANTS DE SCIENCES PO BORDEAUX

2018-2019

Le directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux,

Vu l'arrêté MENS1616753A du Ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, en date du 15 juin 2016, portant nomination de Monsieur Yves Déloye en qualité de directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux,

Vu les articles R.712-9 à R.712-46 et R.811-10 à R.811-15 du code de l'éducation ;

Considérant que le 11 mai 2017 les représentants des enseignants et enseignants-chercheurs de l'établissement au sein du conseil d'administration ont été élus ;

Considérant que le 15 décembre 2017, en séance du conseil d'administration, l'élection de la partie enseignant de la section disciplinaire compétente à l'égard des étudiants de Sciences Po Bordeaux a permis de compléter cette instance ;

Considérant que le 23 octobre 2018 les représentants des étudiants de l'établissement au sein du conseil d'administration ont été élus pour l'année universitaire 2018-2019 ;

Considérant que les membres présents au sein du conseil d'administration ne permettent pas l'installation de la section disciplinaire qui est dès lors incomplète ;

Considérant qu'en vertu des dispositions précitées, une élection a dû être réalisée ;

Considérant qu'un appel à candidature a été réalisé par mail en date du 23 novembre 2018 ;

Considérant que le 14 décembre 2018, les membres manquants ont été élus ;

Considérant qu'en application de l'article R.712-19 du code de l'éducation, un tirage au sort a été organisé le 20 décembre à 14h00 en présence de certains élus étudiants.

### ARRÊTE

#### **Article 1 :**

La section disciplinaire compétente à l'égard des étudiants de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux est composée comme suit :

NOM	PRÉNOM	STATUT	FONCTION
Lafore	Robert	Professeur des universités	Président
Laux	Claire	Professeure des universités	Membre
Trouvé	Matthieu	Maître de conférences	Membre



Gaudin	Anne	Maître de conférences	Membre
Gaignard	Paul	Professeur agrégé	Membre
Gray Sadran	Jane	Professeure agrégée	Membre
Maudoux	Constance	Usager titulaire	Membre
Romain	Gilles	Usager titulaire	Membre
Lola	Sansac	Usager titulaire	Membre
Maxime	Robert	Usager titulaire	Membre
Pauline	Chatelain	Usager titulaire	Membre
Émilien	Seigne	Usager titulaire	Membre
Jéromine	Da Prat	Usager suppléant	Membre
Romain	Bourrelier	Usager suppléant	Membre
Solène	Charlier	Usager suppléant	Membre
Grégoire	Kinossian	Usager suppléant	Membre
Marion	Galix	Usager suppléant	Membre
Augustin	Piétron	Usager suppléant	Membre

**Article 2 :**

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait pour valoir ce que de droit

À Pessac, le 21 décembre 2018

Monsieur Yves DÉLOYE

Directeur de l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux

